



Communiqué de la CGTR

Encore une fois c'est le monde du travail qui passe à la caisse !

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement est confronté à une contestation sociale d'ampleur.

Dans les entreprises, les services publics, les lycées et les universités, les salarié·es, les jeunes et les retraité·es se sont massivement mobilisés contre la réforme des retraites et les politiques d'austérité qui frappent le monde du travail. C'est cette mobilisation, déterminée et majoritaire dans le pays, qui a contraint Emmanuel Macron et son gouvernement à annoncer une suspension de la réforme des retraites.

Mais l'heure est à la clarté : la suspension annoncée est en réalité un décalage de son application de quelques mois seulement. Ce simple décalage reviendrait à confirmer les 64 ans au mépris de la mobilisation de millions de travailleurs et de travailleuses depuis 2 ans et demi. Pour la CGT, la seule suspension qui vaille est un blocage immédiat de l'application de la réforme des retraites à 62 ans, 9 mois et 170 trimestres.

Décaler n'est pas bloquer, ni abroger. Les 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation seraient toujours dans la loi mais leur application serait seulement décalée de quelques mois. Le monde du travail ne tombera pas dans le piège.

En proposant la réouverture d'une conférence sur les retraites, en posant comme préalable des mesures d'économie, Sébastien Lecornu fait renaitre de ses cendres le conclave de François Bayrou et redonne la main au patronat. Pour la CGTR, à l'instar de la CGT, l'heure n'est ni à la retraite à point ni à la capitalisation mais à l'abrogation de la réforme des retraites !

Le reste du budget est une violente cure d'austérité qui reprend la copie de François Bayrou avec notamment :

- le gel des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, AAH...) et des salaires des fonctionnaires ;
- la désindexation des pensions en 2026, 2027 et probablement après ;
- la suppression de plus de 3000 postes dans la fonction publique ;
- le doublement des franchises médicales et la baisse du budget de la santé, des hôpitaux et des Ehpad.





Ces choix injustes et dangereux s'inscrivent toujours dans la même logique : faire payer la crise au monde du travail tout en protégeant les profits et les dividendes, sans remettre en cause les 211 milliards d'aides versées aux entreprises sans contrôle, ni conditionnalités et en tendant une nouvelle fois la main au patronat.

Pour les Outre-mer et en particulier La Réunion,

- rien contre la vie chère et contre le monopole des grands groupes,
- rien pour l'application des conventions collectives,
- rien pour les retraités trop souvent au minimum vieillesse,
- rien pour les jeunes obligés de travailler face à la faiblesse des bourses,
- rien pour la construction de logement, à minima 5000 logements par an peuvent non seulement créer des emplois car pour 1 logement construit c'est 2,5 emplois dans le BTP, sachant que 50000 demandes sont en attente, soit 12500 emplois en plus, QUAND LE BÂTIMENT VA, TOUT VA,
- rien pour nos hôpitaux en manque de moyens financiers, d'effectifs suffisants, de conditions de travail décentes pour les professionnels et leurs malades, LA SANTÉ VA MAL !

Avec l'abandon du 49-3, l'adoption de l'ensemble de ces mesures va reposer sur le combat des parlementaires.

La CGTR appelle les parlementaires de La Réunion à d'ores et déjà combattre toutes ces régressions.

Pour la CGTR la lutte continue !

Saint-Denis, le 15 octobre 2025

Pour la CGTR
Jacky BALMINE

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
DE LA REUNION
144 Rue du Général de Gaulle BP 80829
97478 Saint-Denis Cedex
Tél: 0262909340 • Fax : 0262 203863
- Courriel : cgtreunion@wanadoo.fr

